L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 JUIN 1887. 60me Année

Dufour & Douaet,
Propriétaires Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 15 JUIN 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La question d'Egypte--La convention anglo-turque.

Nous ne connaissons pas de plus curieux specimen de la rouerie diplomatique anglaise, que la récente convention anglo-turque, à propos de l'Egypte. Après l'avoir élaborée de longue main, à Constantinople, avec tout le soin, toute la discrétion dont il est capable, M. Drummond Wolf, avec une habileté qui a fini par avoir raison de la force d'inertie des Turcs, a réussi à la faire sanctionner par un Iradé du Sultan. Certes, aucune nation ne sait, avec autant de aisance, mettre le pied sur un territoire qui ne lui appartient pas et s'ordonner au monde ahuri que le droit, l'humanité, les intérêts de la civilisation, veulent qu'il le prenne et le garde, mais jamais son audace n'a été aussi loin qu'aujourd'hui. C'est, assurément, le plus beau cadeau de jubilé que les hommes d'Etat anglais puissent offrir à une souveraine dont le règne a été si fécond en actes du même genre, quoique moins corsés que le dernier. Que voulez-vous ! On ne trouve pas, tous les jours, une Egypte à escamoter : quand une aussi belle occasion se présente à un prestidigitateur célèbre, il s'expose à perdre sa réputation en la laissant échapper. Il faut rendre justice à M. Drummond Wolf—il s'est montré digne de ses devanciers. Voilà plusieurs années que l'Europe demande, à grands cris, que la Grande-Bretagne évacue l'Egypte; cette dernière n'a jamais répondu qu'elle ne voulait pas, qu'elle ne le ferait pas : elle a simplement allégué que la situation ne le lui permettait pas. On l'avait laissée seule bombarder Alexandrie; elle s'était dévouée; elle avait accepté la responsabilité du rétablissement de l'ordre dans le pays; elle y restait par amour de l'ordre et pour le bien de la civilisation." Que répondre à cet argument ?

Elle avait en ensuite à dompter Arabi Pacha. Ce n'était pas chose facile pour une puissance comme elle, dont l'armée de terre ne compte guère; mais elle a toujours été de l'école de Philippe de Macédoine : elle croit, comme lui, non sans raison, qu'il n'y a pas de ville imprenable où l'on peut faire pénétrer un chargeur plein d'or. Ne pouvant vaincre Arabi, elle l'a..... convaincu—ce qui n'empêche pas le général anglais d'être un grand capitaine et d'avoir, avec ses soldats, rendu un immense service à la civilisation.

Arabi disparu, il s'agissait de rétablir l'ordre dans les finances, et, cela, en Egypte, où le désordre financier est de tradition, à l'état normal. Laisser une occupation sur ce prétexte, c'était sûrement se la prolongation indéfinie. Le trophée pouvait tomber dans le piège; on eût, bientôt, été obligé de songer à l'évacuation, quand, tout à coup, surgit le Madhi qui arriva à point pour justifier, pour légitimer l'occupation. On se souvient du résultat de cette expédition de Lord Wolseley, le Wellington de l'époque. Il paraît que le Madhi était moins accessible aux bonnes raisons qu'Arabi, car il battit l'armée anglaise à plate couture.

L'aventure terminée, il fallait écouter les réclamations de la France et des autres Etats du vieux Continent. L'Angleterre a employé les deux ou trois années pendant lesquelles se faisaient entendre toutes ces plaintes, à deux choses : d'abord, à guerroyer contre le Madhi, dont elle se doutait bien qu'elle ne viendrait pas à bout; ensuite, à un important, pourvu que l'occupation se prolongeât; puis, à préparer un traité en vertu duquel elle n'évacuerait pas tout en déclarant qu'elle évacuerait. C'est ainsi qu'au moment où l'on s'attendait à ce qu'elle abandonnât définitivement l'Egypte, on s'est trouvé en face de la "mystification" que l'on appelle la convention anglo-turque.

Qu'en en juge. La Grande-Bretagne s'engage à retirer ses troupes d'Egypte "dans un délai de trois ans," pourvu que le pays ne soit pas menacé d'un danger "intérieur ou extérieur." On ne peut pousser plus loin la *smartness*. Comment croire que l'Angleterre ne trouvera pas le moyen de susciter un danger quelconque, en Egypte ou en dehors de l'Egypte ? Nest-ce pas le pays où fleurissent les Arabis, les Madhis, les prophètes ?

En supposant même que l'armée quittât le territoire, la Grande-Bretagne n'y resterait pas moins maîtresse, deux ans de plus, puisqu'il est stipulé que les officiers conserveront, deux ans de plus, leurs commandements, c'est à dire toute la direction, toute l'administration de l'armée égyptienne. Ce n'est donc pas, comme le déclare le traité, en trois ans, mais en cinq ans, que doit s'effectuer l'évacuation.

Nous ne sommes pas au bout de toutes les roueries du traité. Après ce départ des troupes d'occupation, il suffira de la crainte d'une "intervention étrangère" ou seulement d'un "danger intérieur" pour justifier la réoccupation par les soldats anglais. Evidemment, toutes ces restrictions signifient que la Grande-Bretagne ne veut pas abandonner et n'abandonnera pas l'Egypte, à moins que la fantaisie ne lui en prenne—accident qui n'est pas à redouter, attendu que tous ses intérêts l'engagent à la garder à jamais—ce qu'elle compte bien faire.

Il y a, dans la convention, un article—le dernier—qu'on n'a pas assez relevé. On sait que c'est l'Angleterre qui a poussé l'Italie dans le guêpier de Massouah; or, l'article en question proclame que les territoires composant l'Egypte sont ceux qui sont indiqués dans les firmans, des quels firmans comprennent le territoire où se sont installés les Italiens. Cet article ne devait pas déplaire au Sultan, qui s'est empressé de protester contre le blocus de Massouah, dénoncé par l'Italie. Il en résulte, nécessairement, que, de l'avis de l'Angleterre qui a lancé l'Italie dans l'aventure où ses soldats se sont [illegible] conduits, tout en essuyant [illegible] pertes qu'ils veulent réparer et venger, cette puissance serait obligée de évacuer. Ne sommes nous comment elle prendra cette claque. Qui se chargera de la faire exécuter ? L'Angleterre ? Elle a l'air de s'y engager par sa signature. En supposant qu'elle le puisse, il y aurait, de sa part, une insigne impudence à le tenter.

Tout naturellement, la France et la Russie ont protesté contre la convention; le devoir les y obligeait. M. de Nelidoff a même été plus loin ? il a accusé l'Angleterre d'avoir acheté l'assentiment du grand Visir 600,000 livres sterling. Toujours l'argument de Philippe de Macédoine. Le cas a été nié, et la Grande-Bretagne se chargera de prouver, très clairement, qu'elle n'a jamais acheté personne, qu'elle n'a rien eu à faire dans cette opération.

Tous les gouvernements sont prêts à signer un acte garantissant l'inviolabilité du territoire égyptien, à la condition que l'Angleterre se conforme, comme eux, à cet engagement, mais si cette dernière commence par s'y soustraire, les autres refuseront leur signature. C'est, du moins, la conclusion qu'il faut tirer de l'attitude qu'ils ont prise jusqu'à présent.

LOUISIANE.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 11 juin :

Les environs de la Côte Gelée, dans notre paroisse, ont été rudement éprouvés par une pluie torrentielle et un vent violent, lundi dernier. Les fossés ont été remplis ainsi que les étangs, et les bayous ont gonflé jusqu'à déborder. Le vent soufflait avec une telle force, que, pendant un certain temps, l'alarme était devenue générale. Heureusement, il s'apaisa assez vite, et l'on n'a pas de dégâts à déplorer. La même pluie est tombée, nous affirme-t-on, dans le voisinage de Scott, le même jour. Au total, cet accident aura fait plus de bien que de mal.

—Nous avons, sur notre table, un échantillon de blé qui a été semé par M. J. A. Lebesque, sur son habitation, dans notre paroisse. Le semence est venue de l'Illinois et a été achetée par M. W. W. Line, également de notre paroisse.

M. Line nous apprend qu'il avait entendu dire—c'était, du reste, l'opinion générale—que le blé pouvait pousser, ici, très bien. L'hiver dernier, il est allé faire une visite dans l'Illinois, et il y a acheté une petite quantité de semence pour faire un essai. C'est la semence qu'il avait donnée à M. Lebesque. Le résultat, dit-il, a été extrêmement satisfaisant. Dans l'Illinois, l'acre donne de 8 à 10 boisseaux; mais, chez nous, le même acre, à en juger par l'essai que l'on vient de faire, donnerait près de 20 boisseaux.

M. Line a, d'ailleurs, quelque expérience dans la culture du blé dans l'Illinois: il connaît évidemment ce dont il parle. Ajoutons que la saison prochaine, on fera une seconde expérience plus en grand; si elle réussit comme la première, il est probable que nous verrons une nouvelle industrie se développer parmi nous.

—Décédé, à Rayne, paroisse Acadie, à l'âge de 23 ans, Fernando J. Bailey, fils de feu Benjamin Bailey et de Clara Audrus.

— Décédée, dans notre paroisse, Alexandre Constantin, à l'âge de 34 ans.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 11 juin :

Le chemin de fer menant à Abita Springs, sera probablement terminé la semaine prochaine.

—Une excursion de capitalistes doit arriver à Covington, dimanche, 19 du courant.

—Le gouverneur a nommé M. Francis A. Guyot, notaire de notre paroisse.

—Nous publions, dans une autre colonne, la charte de la "Covington Land and improvement Company." Nous ne pouvons, aujourd'hui, faire aucun commentaire sur ce sujet.

—L'élection municipale a eu lieu, lundi, dans le plus grand calme. Comme nous l'avions prédit, les titulaires actuels ont été réélus presque à l'unanimité.

Voici le tableau officiel des élus, avec le nombre de voix que chacun d'eux a obtenu.

MAIRE.

Dr E. R. Randolph	60
R. E. Terrell	8

ALDERMEN.

E. Frederick	66
V. Planche	66
H. J. Smith	66
J. Pechon	66
Wm Baton	60
James Taylor	67
Chas. C. Dyers	4
F. B. Martindale	3

Les six premiers candidats ont été choisis aldermen. Nous devons à M. Martindale de dire qu'il n'était point candidat. Les trois bulletins qu'il a reçus sont une politesse qu'ont voulu lui faire ceux qui ont voté pour lui.

—Le 5 juillet, nos concitoyens voteront sur la question d'une taxe spéciale de 5 mills, pendant 10 ans, afin de venir en aide à la construction du chemin de fer Portevent et Favre qui doit s'étendre jusqu'à Covington. Le projet a reçu l'approbation presque unanime. Les habitants de Natchitoches viennent de s'imposer, par élection, une taxe de dix "mills" pour la même période, afin d'avoir un chemin de fer qui aboutisse à leur ville. C'est le double du montant qu'on nous demande. Tout prouve que nous comprenons l'importance de l'entreprise et que nous saurons nous procurer les facilités d'un transport rapide.

—Nous avons parcouru Abita Springs et Bossier City, dimanche soir, et nous y avons remarqué de grands progrès. Les terrains ont été débarrassés des broussailles qui les encombraient. Un nouveau magasin a été ouvert par M. McEvoy; on y a installé le bureau du téléphone. M. Ira E. Strain a établi un marché à la viande. Les terrassements de chemin de fer sont achevés et l'on pose les rails à moins de deux milles des Sources. Nous avons fait visite à l'Hôtel Bossier. Comme à l'ordinaire, nous y avons été reçu d'une façon charmante par Mme Bossier et son jeune fils, M. Eddie. Cet hôtel bien connu est très bien aménagé pour la saison d'été.

Les autres hôtels—ceux de Long Branch, de Labat et d'Alexander ont également bon nombre d'hôtes.

Tout annonce une belle saison pour la localité.

—Samedi dernier, un syndicat de capitalistes s'est organisé et a formé la "Covington and St Tammany Land and Improvement Company." Le Bureau de directeurs se compose de MM. Chas. E. Black, Atwood Violett, col. J. L. Airey, Matthew Hemsley, Geo. Q. Whitney, E. A. Burke, C. M. Soria, J. A. Favre, W. F. Hosmer, John V. Moore et J. O. Nixon.

Il a ensuite nommé les officiers suivants : MM. Chas G. Black, président ; Juge James W. Thompson, 1er vice-président ; Atwood Violett, second vice-président ; col. T. L. Airey, trésorier ; col. Geo Moormann, secrétaire.

—Hier, un reporter du *Times-Democrat* a été voir le col. Geo. Moormann, secrétaire de la Compagnie, à ses bureaux, No. 25, rue Carondelet, Salle 21, dans les bâtisses Kenner, à son retour d'une visite à la paroisse St. Tammany et lui a dit :

On nous a appris qu'une Compagnie s'est formée en vue de construire un grand rendez-vous d'été pour les habitants de la Nouvelle-Orléans, et une résidence d'hiver pour les personnes du Nord qui viennent, au Sud, chercher un refuge contre les rigueurs de leurs frimas. Voudriez-vous communiquer vos idées à ce sujet ?

Le colonel M. — "Certainement, avec plaisir. C'est un fait, qu'une Compagnie d'hommes d'affaires, de notre ville, a depuis longtemps en vue—c'est-à-dire, fonder un grand établissement sanitaire dans le Sud. Nous avons attendu assez longtemps afin de pouvoir choisir à notre aise, un point qui ne fût pas trop éloigné de la Nouvelle-Orléans, afin de donner aux résidents d'été le moyen de rejoindre leurs familles, tous les soirs. Nous avons eu aussi en vue la salubrité, les communications faciles et rapides avec la ville ; nous voulons réunir, tout-à-la-fois, les avantages que donnent un bon sol, un air pur, et les meilleures eaux possibles.

"Tous ces avantages, nous avons pu les trouver ici ; nous en sommes parfaitement satisfaits. Nous avons choisi, presqu'en vue de la Nouvelle-Orléans, un point où l'on peut arriver, après deux heures environ d'un voyage délicieux, par le chemin Queen et Crescent qui traverse le Pontchartrain ; de là, en prenant la ligne East Louisiana de MM. Poitevent et Favre, on traverse les célèbres Sources d'Abita et l'on s'arrêtera à Covington, paroisse St-Tammany. Nous y avons acheté environ 2000 acres de terre, dont une partie dans les limites actuelles de Covington, et le reste dans les environs.

Nous nous proposons de diviser ces terres en lots, places et parcs et d'offrir le tout au vente, soit à la criée, soit à l'amiable.

Les directeurs et actionnaires—comme leurs noms vous le feront comprendre—sont fort connus par leur esprit d'entreprise et de progrès. Ils espèrent, sans doute, en tirer un bénéfice personnel, mais le motif principal qui les fait agir est d'aider à couvrir de bâtisses de vastes terrains désertés, à rendre la vitalité à nos champs, à offrir aux habitants, trop oublies, trop négligés de nos villes, à toute population d'hommes d'affaires, les moyens de se refaire une santé trop souvent altérée par le travail. Ils veulent leur offrir des endroits où tous trouveront les avantages de la salubrité et d'un air pur. Ce qu'ils désirent, c'est de donner à la Nouvelle-Orléans et aux campagnes environnantes, tout l'appui dont elles ont besoin pour prendre leur part de la prospérité qui gagne de plus en plus tous les les contrées du Sud.

Rep.—Quels sont les encouragements que vous avez reçus ?

Le col. Moormann—Bon nombre de capitalistes ont déjà visité Covington et déclaré leur intention d'aider de leurs capitaux à l'établissement d'un rendez-vous d'hiver. Ils ont été enthousiasmés de la beauté de la localité, placée juste entre les rivières Bogue Falia et Tchefuncta, faisant face, des deux côtés, à deux cours d'eau renommés pour leurs bains, leur pêche et leurs courses en bateaux. La latitude est la même que celle de Jacksonville, Floride.

La salubrité de Covington et ses propriétés dans les affections des bronches, des poumons, de la gorge, sont célèbres et considérées comme n'ayant presque pas d'égales sur le continent américain. Quand tous ces avantages seront connus dans le Nord et dans l'Ouest, par la publicité que la Compagnie se propose de leur donner, il est à croire que toutes les personnes qui, habitant ces froides latitudes, cherchent un refuge contre les rigueurs de leur climat, afflueront à Covington. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans échapperont à la chaleur des nuits, aux désagréments de la ville et pourront se retrouver, le lendemain matin, à leurs bureaux, vers les huit heures et demie. Des ingénieurs sont déjà au travail, sur le terrain, où, sous peu, la Compagnie compte offrir des lots à vendre. Elle compte beaucoup sur l'appui du major Burke, qui a une grande expérience et une rare habileté en ces sortes d'affaires. Il s'est beaucoup occupé d'entreprises de ce genre qui doivent, dit-il, réussir en Louisiane plus que dans tout autre Etat du Sud.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 11 juin :

Tous les préparatifs pour recevoir dignement les délégués envoyés à la Convention de la Presse, ont été pris en réunir, ici, dans la salle d'Opéra Williams, le 14 courant, sont achevés. Les délégués, dont plusieurs dames rédacteurs, y assisteront. Nous tenons énormément à l'estime des journaux, et notre premier devoir est de leur laisser de nous, quand ils partiront, un très bon souvenir. De nombreux cavaliers et, en conséquence, quatre dames s'y feront entendre. Nous espérons que notre population s'empressera d'assister aux séances.

—MM. S. Jasinski et Wm Spurgeon, de Peoria, comté de Guthrie, ainsi que M. Reuben Revery, de Yale, Iowa, font, en ce moment, une tournée dans la paroisse Calcasieu, où ils veulent s'établir. Ils en sont enchantés et tout porte à croire qu'ils s'y fixeront définitivement.

—Nous recevons les notes suivantes d'Oakhill Springs :

"Il y a une grande sécheresse dans notre région, bien qu'il soit tombé quelques ondées, la semaine dernière. Une bonne pluie qui pénétrerait dans la terre et l'abreuverait, ferait grand bien aux champs et aux jardins. Les récoltes ont été travaillées avec soin, et tout est en parfait état pour profiter de l'humidité qui entrerait dans le sol. Le maïs est très beau ; nous n'avons jamais eu la perspective d'un aussi abondant rendement, mais on n'en a pas plus semé que l'an dernier.

"Le coton est en retard mais il a très belle apparence. Tout nous fait espérer que les temps mauvais sont passés.

"On s'occupe beaucoup du transport des bois de charpente ; aucune contrée n'en a de plus beaux. Il est temps de faire revivre, chez nous, cette industrie si rémunératrice.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 11 juin :

La pluie continue à tomber, au grand déplaisir de nos planteurs, attendu qu'elle les empêche de débarrasser leurs champs de riz des mauvaises herbes, ainsi que les autres fermiers, d'achever leur dernier sarclage du maïs et de soigner leurs cannes, comme elles en ont besoin.

—Le charbon a fait tant de progrès dans nos campagnes, que les bouchers ne peuvent plus vendre leur viande. De tous les côtés, nous arrive la nouvelle qu'une grande quantité de chevaux et de bestiaux meurent. Nous avertissons ceux qui ont le malheur de perdre des animaux, qu'ils doivent les enterrer immédiatement, pour éviter une panique. Un se plaint de ce que certains fermiers laissent leurs animaux morts en plein air, là où les autres bestiaux peuvent se rendre à tout moment. On conçoit le danger d'une pareille habitude. Il faut espérer que le juri de police y mettra bon ordre.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 11 juin :

Dans son meeting mensuel, l'Association des planteurs d'Ascension n'est occupée de l'état des récoltes dans les différentes parties de la paroisse. Partout on a signalé le besoin de pluie. Sur les terres sablonneuses, la canne n'a pas souffert, mais sur les terres noires, elle n'est pas au aussi bon état. Le maïs a réussi dans toute la paroisse. L'attention de l'assemblée a été appelée sur la sécheresse exceptionnelle des mois de mars, avril et mai, dans la paroisse Ascension. et l'on s'en rapporte à l'appareil dont se sert l'Association, il ne serait tombé, durant ces trois mois, que 6.52 pouces, tandis que la moyenne, pour les mêmes trois mois, depuis 16 ans, a été de 17,19 pouces.

—Décédés, à Donaldsonville, Mme Lizzie McManus, veuve de Henry Loeb, à l'âge de 49 ans.

UNE CONVERSATION AVEC LE PAPE.—M. Eugène Rendu, publiciste français, qui est *persona grata* au Vatican, a été reçu par le Pape. Voici en quels termes le correspondant du *Temps* rend compte de la conversation que M. Rendu a eue avec Léon XIII :

"Il m'a dit que le Pape, dans son entretien, avait parlé de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. Léon XIII a déclaré qu'il avait cru le moment venu, après le bon combat livré pendant des années par le centre au Parlement allemand, de jeter les bases d'une paix avec la Prusse, plutôt que de persister dans la politique du tout ou rien, et il a ajouté que des négociations qui sont en bonne voie il espérait encore d'autres avantages.

"Quant à la France, le Pape a protesté contre l'intention qu'on lui prêtait de sacrifier la France à l'Allemagne ; il a affirmé qu'il avait tenu au cabinet de Berlin un langage qu'il croyait utile au maintien de la paix et que, si l'occasion se présentait, il serait encore prêt à tenir un langage de conciliation. Il a ensuite fait l'éloge de l'esprit équitable et sagace de M. Flourens.

"Pour ce qui concerne l'Italie, Léon XIII a répété ce qu'il avait dit dans son allocution au Consistoire, qu'il espérait qu'on reconnaîtrait un jour ses droits, qu'à ce moment il aurait à voir quels sacrifices territoriaux il pourrait faire en faveur de l'unité italienne, mais qu'il considérait toujours Rome comme le minimum de ce qu'on lui doit accorder."

UNE EXPÉRIENCE.—Un tourelle cuirassée construite par l'usine de Saint-Chamond, France, et reçue officiellement, va être expédiée à Châlons, où au réjouissance sera mise à l'épreuve des canons du plus fort calibre.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfant les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût C'est le meilleur cathartic que connaît.

LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES FILLES DE LA CHARITÉ.—Le 31 mai a lieu l'élection de la nouvelle supérieure générale des Filles de la Charité.

C'est la Sœur Havard qui a été élue.

La nouvelle supérieure générale, après avoir passé une partie de sa vie religieuse dans l'Amérique du Sud, était revenue, depuis quelques années, en Europe, et, après avoir rempli les fonctions de supérieure à Verdun, elle avait, en dernier lieu, été appelée à la Maison-Mère, à Paris, où elle remplissait d'importantes fonctions.

Les rhumes et les refroidissements chroniques de même que toutes les affections de la poitrine et des poumons se guérissent avec le Sirop Wistar. Le opiums d'huile de foie de morue et d'hypophosphites. C'est un émulsion crémeux, d'une agréable que le lait, se goûte, se digèrent facilement par les estomacs les plus délicats. Veuillez lire ce qui suit : "Je considère l'Emulsion de Scott le remède par excellence pour les maladies tuberculeuses ainsi que pour tous les maux de la gorge et des poumons". W. E. S. COWELL, D. M. Middleport, O.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose qu'aucune autre médecine pour le sang.

Allemagne et Russie.

Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 28 mai :

Les rapports entre l'Allemage et la Russie traversent une phase où on les voit devenir de plus en plus aigus.

Le maintien de l'ancien état de choses n'a plus, en Russie, qu'un seul partisan, M. de Giers, le ministre des affaires étrangères. Or, l'on sait que M. de Giers, en disgrâce, est à la veille d'être remplacé. L'Allemagne fait tous ses efforts pour la sonder, et c'est cet appui même qui hâtera et légitimera sa chute.

M. de Bismarck vient d'être atteint de la plus violente attaque rhumatismale qu'il ait jamais ressentie, et cette recrudescence de son mal est due aux sentiments d'exaspération et d'impuissance que lui causent les mesures prises, ces jours derniers, par la Russie.

Le gouvernement russe ne fortifie pas seulement ses frontières d'une façon formidable, il ne se borne pas à réunir dans les provinces de l'ouest des troupes de plus en plus nombreuses : il ferme ses frontières à la fois aux émigrants et aux produits allemands, et il prend des dispositions efficaces pour rejeter hors de chez lui tous les Allemands.

Tous les produits allemands sont à l'index, tous les résidents allemands seront, puis à la porte. Pour ceux-ci plus d'autre droit, d'autre privilège, que celui du forain qui passe et que la police surveille.

Voici, en quels termes, est commentée, à Moscou, l'une de ces dernières mesures :

"La mesure décrétée, hier, qui interdit aux Sociétés et aux sujets étrangers d'acquérir des immeubles dans vingt provinces occidentales de l'empire parmi lesquelles dix, formant le royaume de Pologne, a une grande importance.

"Elle vise plus particulièrement les agissements allemands dont le but était de développer dans ces provinces l'élément germanique qui commençait à y prendre des proportions inquiétantes."

Notons, maintenant, les impressions du monde politique allemand. Lisez ce télégramme de Berlin :

"L'ukase du czar interdisant aux étrangers l'achat de propriétés dans les provinces occidentales de la Russie, ainsi qu'en Courlande, produit à Berlin une vive impression.

"Les députés très modérés du Reichstag considèrent cette mesure comme une provocation à l'adresse de l'Allemagne.

"On parle aussi d'une prochaine élévation, en Russie, des droits sur le charbon, ce qui ne manquera pas de porter préjudice à l'industrie allemande."

Autres doléances, de même source :

"L'ukase impérial relatif à l'acquisition de propriétés foncières par des étrangers résidant en Russie, a provoqué une vive indignation dans les cercles politiques berlinois. Le mesure est considérée comme dirigée contre les Allemands qui ont, en grand nombre, des manufactures et des domaines dans les provinces russes de l'Ouest. Le projet de relever les droits sur les charbons serait aussi un coup très rude porté à l'Allemagne.

"Toutes ces mesures qui, à première vue, semblent être de nature purement économique, ont, en réalité, une grande importance politique. Elles sont les symptômes d'une froideur croissante dans les relations de l'Allemagne et de la Russie."

A propos de la publication de la lettre du général Le Flô, visant les événements de 1875, les organes allemands ont accusé la France d'avoir pris une posture humiliée vis-à-vis de la Russie pour n'obtenir ni considération, ni appui effectif.

Est-ce que la situation que nous venons d'exposer n'est pas pour causer quelque satisfaction aux Français.

Italie.

Du rapport du député Zerbi, touchant les crédits militaires maritimes, il résulte que la commission, d'accord avec la ministère, approuve un crédit de 9 millions pour la défense de la Spezzia, reversible en neuf années.

Un crédit nouveau de 9 millions, pour l'arsenal de Tarrente, serait également réparti en neuf exercices. Le coût prévu des travaux complets de Tarente est de 50 millions.

Un crédit de 1 million, serait employé à des travaux immédiats à Venise.

On parle, aussi, de rouvrir, pour la flotte militaire et les grands navires, l'ancien port de Saint-Nicolas-du-Lido. travail qui nécessiterait la création et l'élargissement d'un canal, moyennant une dépense de 5 millions.

La commission générale du budget a réduit à 228,216,230 lires le budget ordinaire de la guerre, pour l'année financière qui commencera le 1er juillet prochain. C'est une économie de 205,060 lires sur le projet gouvernemental.

Le budget *extraordinaire* du même département se monte à 47,750,000 lires, dont 10,800,000 pour l'augmentation d'effectif de la cavalerie, du génie et de l'artillerie, et 30,050,000 lires pour travaux de fortifications et autres ouvrages de défense.

La commission ayant interrogé le général Bertole Viala sur la question du rappel sous les armes des classes en congé, pendant une période d'instruction, le ministre a répondu que son intention serait de rappeler deux classes : l'une serait jointe aux corps qui se livreront aux grandes manœuvres, l'autre à ceux qui feront les manœuvres de brigade et de division. Il a rappelé aux le double avantage d'assurer à l'armée une meilleure cohésion et d'habituer les officiers à exercer le commandement sur des effectifs supérieurs à ceux du temps de paix.

Quant aux dépenses pour l'Afrique, le ministre demande l'inscription au budget discuté actuellement d'une somme de 7,300,000 lires.

Le ministre de la guerre a décidé qu'en juillet prochain on distribuerait à l'infanterie le fusil à répétition dans la proportion d'un bataillon par régiment.

La Chambre a discuté, le 28 mai, le projet de réorganisation de l'armée. La commission en proposait l'adoption, sauf quelques modifications qui consistent dans la réduction de quatre à deux des commandants d'artillerie de forteresse et de quatre à trois des inspecteurs du génie ; dans l'attribution à un bureau spécial de la vérification de la comptabilité des corps d'armée, et dans la suppression de deux lieutenants-généraux de l'état-major.

La Chambre a adopté le projet à une forte majorité, au scrutin secret.

Espagne.

Le 30 mai, à la séance du sénat, un des sénateurs a questionné le gouvernement sur la sécurité que présentent les théâtres de Madrid.

Le maire de Madrid a répondu que toutes les précautions ont été prises. Toutefois il a été décidé que les salles de théâtres l'obligation d'installer l'éclairage électrique, parce que le gaz constitue le plus grand danger.

A la Chambre des députés, le ministre des colonies a déposé le budget de Cuba et de Puerto-Rico.

Ce projet comprend la réorganisation de l'armée coloniale à Cuba.

L'effectif de l'armée de Cuba en temps de paix est fixé à 24,000 hommes : 8,000 resteront dans la péninsule, en réserve ; 8,000 iront aux Canaries pour l'acclimater et 8,000 tiendront garnison à Cuba.

Le budget cubain qui va être soumis aux Cortès comporte une réduction de 15 millions sur les dépenses. Les appointements de tous les fonctionnaires, depuis le vice roi jusqu'au plus petit employé, sont diminués. Les droits d'exportation sur les sucres sont abolis ; de même, les principaux droits d'importation en Espagne sur les produits des Antilles et rice versâ. Les tarifs des douanes aux Antilles seront réformés ; il y aura deux catégories : les droits pour les nations ayant des traités de commerce avec l'Espagne et les droits pour les nations qui n'en ont pas. Enfin, l'armée coloniale sera considérablement réduite.

Le ministre des colonies annoncera en même temps un projet de réforme électorale dans les Antilles et la construction dans la colonie de nouveaux chemins de fer.

Belgique.

Le congrès progressiste des associations libérales belges a tenu, le 30 mai au matin et dans l'après-midi, sa troisième, puis sa quatrième et dernière séance. D'importantes résolutions ont été votées dans ces réunions.

L'assemblée a décidé que toute modification de la loi électorale devrait être suivie de la dissolution de la Chambre.

Le principe de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, a été ensuite adopté.

Le congrès a formulé des vœux en faveur de la réglementation du travail des enfants, de l'organisation d'écoles professionnelles et d'adultes, de la réorganisation de l'enseignement supérieur.

Il s'est prononcé, en outre, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et, par conséquent, pour la revision de l'article 117 de la Constitution, où le principe contraire est inscrit.

L'égalité des charges militaires, l'abolition du remplacement et de la conscription, ont été votées à l'unanimité, ainsi que la limitation du service militaire au temps strictement nécessaire.

La réforme des taxes dans le sens de l'établissement d'un impôt sur le revenu, a passé sans opposition, et, au même temps, le congrès a décidé d'envoyer au Sénat une pétition contre les droits sur la viande qui ont été votée récemment par la Chambre.

Enfin l'assemblée a fait adhésion à diverses propositions ayant trait à la réglementation des rapports entre ouvriers et patrons, à l'organisation du crédit industriel, à l'assurance contre les accidents, et décidé, en dernier lieu, d'adresser un manifeste au parti ouvrier, pour lui faire connaître les résolutions prises.

L'assemblée s'est ensuite séparée, après que M. Janson eut confié la réalisation du programme qui venait d'être voté à la loyauté politique, à la persévérance, à la propagande active de tous les assistants.

Dépêche particulière du *Temps* :

Berlin, 30 mai, 8 h. 30.

On prétend que le prince Antoine-François d'Arenberg, qui vient d'arriver à Berlin, est chargé, par le gouvernement belge, d'une mission auprès du cabinet de Berlin. On avait été fort ému à Bruxelles du langage tenu par une partie de la presse officieuse allemande relativement à l'attitude que le gouvernement allemand comptait prendre si le nouveau cabinet grévisté devait s'étendre. Des menaces d'intervention ont été nettement formulées par la *Gazette de la Croix*. Le prince d'Arenberg serait donc chargé de rassurer le cabinet de Berlin et de lui affirmer que le gouvernement belge se croit assez fort pour rétablir l'ordre

Le *Temps* du 1er juin nous annonce que les journaux belges disent qu'ils n'ont pas connaissance de la mission du prince François d'Arenberg à Berlin, et, vaincu par la prépondérance étrangère, vous pas remarqué la langueur et la débilité qui suivent l'effort que vous faites pour vous dégager la gorge et la tête de mucosités. Quelle funeste influence le catarrhe n'exerce t'il pas sur l'esprit affectant la mémoire endoloriment la tête le rendant douloureux et brumeux ? Comme il est difficile de dégager les fosses nasales la gorge les poumons de ces matières mucoueuses empoisonnées ces matières qui ont un tel pouvoir destructif. Comme il est difficile de protéger le système contre les progrès du mal sont impuissants les remèdes ordinaires. Ce ne sont pas les médecins le reconnaissent. C'est une maladie grave et qu'il faut combattre immédiatement les remèdes internes ne peuvent pas le faire. Pour guérir le Catarrhe alors que tous les autres remèdes sont mis essayés en vain sont adressées par milliers des lettres de personnes qui, reconnaissant qu'elles ont souffert à en faire usage. Il n'est rien à cet égard qui ne puisse être prouvé. Il est le devoir de chaque personne d'une honorabilité inattaquable.

Chaque paquet contient une bouteille de Rad-ver. Il est une boîte de Catarrhe Snuff et un Inhalateur à améliorés avec traite et indications relatives à l'usage qui doit en être fait. En vente dans toutes les pharmacies.

PETTER DAVIS & CHEMICAL CO., BOSTON.

CE QUE L'ON EPROUVE.

Les personnes qui passent sur des bancs qui servent au comptoir qui travaillent sur des métiers ou machines à coudre, poussent fréquemment des cris de douleur et se plaignent de douleurs dans les côtés, de douleurs dans le dos, de douleurs dans les hanches, de douleurs dans les jambes, de douleurs dans les reins, de refroidissements, de rhumes, de toux, d'enrouement, de maux de gorge, de maux d'estomac, toutes douleurs que guérissent les Pilules de Carter's Cure Anti-Pain Plaster, nouveau élégant et délicieux. A vendre par les pharmaciens, prix 25 cents, 5 pour un dollar. Potter Drug and Chemical Co., Boston.

1er juin—1m sam dim

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de tout genre. Cocktails de choix, etc.
Livraison à domicile 9 nov86—1anPP

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Treize-deuxième Etat de Situation Annuel.
CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année	
Primes sur les risques d'incendie	$185,876 30
Primes sur les risques de mer	6,577 07
Primes sur les risques de rivières	4,703 65
Total des primes	$197,156 02
Moins les primes non échues	54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887	$142,282 02
Pertes payées—	
Sur risques d'incendie	$52,345 05
Sur risques maritimes	3,078 48
Sur risques de rivières	1,523 90
Taxes et dépenses	
Moins l'intérêt	3,353 93
Dépenses et remboursements	19,627 13— 77,930 54
Profits	$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000
	60,000 00
En plus	4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97